



12^{ème} ÉDITION



**DIM
20
JUILLET
2025**

**MARCHE
POPULAIRE
INTERNATIONALE**

SARRALBE

**DÉPART/ARRIVÉE
FOYER D'EICH**

Départs de 7H à 14H
Inscription sur place

5 km

10 km



facebook.com/ivv.france

Fédération Française des Sports Populaires

www.ffsp.fr contact@ffsp.fr

Membre de la FFSP n°F1253 VISA FFSP : 2025 57 075 J

Agrément ministériel du 20.06.2006

Reconnaissance de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 02.08.2001



Partenaires de la F.F.S.P.



Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

INFORMATIONS AUX MARCHEURS



| | |
|-----------------------------------|---|
| Départ et arrivée : | Foyer d'Eich - 42 rue Principale - 57430 SARRALBE |
| Horaires : | Départ de 7h00 à 14h00 Arrivée limitée à 16 heures. |
| Parcours : | « 5 et 10 » km », sans difficultés particulières. Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés. |
| Licence de participation : | La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir maximum de : 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants gratuits jusqu'à 16 ans) . Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. |
| Pré-inscriptions : | Avant le 14 juillet 2025 pour les groupes Sur place pour les individuels |
| Inscriptions : | BECHER Mélanie ou PARANT Catharina 3 rue Saint-Philippe - 57430 SARRALBE Téléphone : 06 08 66 06 32 ou 06 45 55 80 73 Email : mjc.sarralbe@orange.fr |
| Assurance : | La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus. |
| Ravitaillement : | Boissons et petites collations gratuites à chaque point de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée. |
| Avis importants : | Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Les déchets seront jetés dans les poubelles prévues à cet effet. Respecter la forêt et la nature. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus. Respecter le code de la route. |
| Secourisme : | Premiers secours : mis en place par l'association dès le départ. Urgence : 112 - 18 (pompiers Sarralbe) - 15 SAMU |

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal